

# Focus Group avec des organisations islamiques à Bamako, Mali

---

Dans le cadre du projet HYRES qui portent sur les voies de résistance dans le monde islamique, avec l'exemple du Mali, ARGA est en partenariat avec le NUPI pour une seconde fois. Le projet a démarré officiellement en janvier 2018 mais c'est seulement en juin 2018 que la première activité a été réalisée. Il s'agissait de faire une sorte de cartographie des organisations islamiques présentes dans quatre localités que sont Bamako, Mopti, Ségou, Tombouctou et Gao. La cartographie a été réalisée à Bamako où une trentaine d'organisations et de leaders religieux ont été interviewés sur la base d'un guide d'entretien. Les interviews ont été traduites et partagées avec le partenaire norvégien. Elles seront aussi insérées dans la base par leurs auteurs (jeunes de l'ARGA Mali).

Le même guide d'entretien a servi à animer le focus group qui est la seconde activité réalisée dans le cadre du projet HYRES. Le focus group s'est tenu le 20 septembre dans les bureaux d'ARGA Mali avec une quinzaine de participants invités sur la base de la cohorte des interviewés lors de la cartographie.

Il est prévu qu'une cartographie soit réalisée dans les autres villes citées ci-dessus. La présente fiche BIP fait l'économie des échanges entre les participants lors du focus group. Elle a été élaborée en commun par M. Barry, M. Koné, M. Bagayoko(ARGA Mali) et Wahab(Centre de ressources) le lendemain du focus group. Elle a été aussi traduite en anglais et partagée avec le partenaire norvégien.

## **I. Typologie des organisations islamiques au Mali**

### **1. Quelles sont les différentes formes d'organisations islamiques au Mali ?**

Au Mali, l'islam est venu par la voie soufi et l'enseignement du coran se faisait dans les vestibules. Parmi les quatre rites islamiques à savoir Malékite, Chaafiite, Hanafite, Hambalite, dans toute l'Afrique de l'ouest et notamment au Mali, c'est le Malékite qui est plus pratiqué. Cependant, avec la globalisation, les leaders religieux qui ont fait des formations en Arabie Saoudite sont revenus avec de nouvelles pratiques comme le fait de laisser la barbe, le style vestimentaire ou croiser les bras pour prier. Il est à mentionner la présence des chiites qui sont beaucoup financés par l'ambassade d'Iran ; financement de mosquées, centres culturels à travers certains leaders influents.

Les voies soufies contestent les pratiques chiites et wahhabites. Entre soufis et wahhabites il y a des divergences mais ils sont ensemble pour contester les pratiques chiites.

Les participants ont identifié les branches soufi (Tijania, khadria, Ahmadiyya). Même si les pratiques divergent, il y a un consensus sur l'Unicité de Dieu et la reconnaissance du prophète comme dernier messager. Il y a que le groupe

Ahmadiyya qui n'approuve que le prophète soit le dernier messager. Les organisations islamiques défendent l'intérêt national malgré les divergences. Exemple : le coordonnateur de l'ONG Al Farouk a été kidnappé et tous les leaders religieux de différents bords se sont mobilisés pour sa libération.

Il existe une diversité. Le soufisme est une doctrine islamique qui s'adapte à la réalité socio culturelle. Si elle n'est pas en contradiction avec la religion. Le soufisme est un modèle d'islam qui évite de faire du copier-coller de la culture arabo-musulmane (habillement, art culinaire). Le salafisme est un courant qui fait du copier-coller de la culture arabo-musulmane en reniant ses propres valeurs sociétales. C'est un courant philosophique qui est apparu au Mali à partir des années 60 apporté par les étudiants qui revenaient des pays arabes. Il y a *L'ikmaludine*, une organisation islamique au Mali pour laquelle l'adhésion exige de prêter allégeance. Le mouvement An Sardine aussi pour lequel l'adhésion exige aussi une allégeance.

## **2. Existe-il des différences fondamentales entre elles ?**

Une différence notoire entre sunnite (Observation de la sunna) et les chiites (qui vénèrent Ali comme prophète). Les chiites sont représentés au Mali par Chouala Baya Haidara. Différence de considération du prophète comme dernier messager par les Ahmadiyya.

Différence de rituels observée chez les uns et les autres.

## **3. Existe-t-il une solidarité ou des rivalités entre certaines organisations ?**

On a observé une Mobilisation générale lors de l'enlèvement du coordonnateur de l'ONG Al Farouk illustre la solidarité.

Mais il ya des Rivalités entre branches sunnites et wahhabites à la tête du Haut Conseil Islamique du Mali. Dicko est un sunnite et c'est lui qui est à la tête. On observe une Contestation des autres courants dans le fonctionnement du Haut Conseil. Les rivalités sont exploitées par les politiques.

Wahhabites et Salafistes ne fêtent pas par exemple le Maouloud. Le pouvoir courtise les organisations qui mobilisent beaucoup de fideles lors de la célébration des fêtes religieuses.

Tijania des 12 et 11 Grains (vieux conflit qui date de la période coloniale). Rivalités à propos des rituels.

## **4. Connaissez-vous certaines dont le discours ou l'action s'étend au-delà du Mali ?**

Par exemple Le mouvement AnSardin avec Haidara comme leader et La Tijaniya des 11 grains avec Cherif Bouyé de Nioro.

Il y a aussi que la formation à l'étranger permet aux étudiants de garder des liens et de construire des partenariats pour monter des projets (construction de mosquées, écoles etc..). Création de fonds de commerce à partir de ces réseaux.

## **II. Opinions sur la crise au Mali :**

### **1. Quel est votre point de vue par rapport à la crise au Mali ?**

Crise perçue comme résultant de la mauvaise gouvernance. Manque de vision, de prospective des dirigeants. (Comment serait le Mali dans 10 ans ? les dirigeants ne se posent pas ce genre de questions)

**Proposition** : revenir à nos valeurs culturelles et religieuses (à l'image de la Turquie) ,

Revoir l'éducation de base. Place de l'école coranique à restaurer. Présence du colonisateur a contribué à la destruction des écoles coraniques. Les écoles coraniques sont des espaces d'éducation à la paix car l'Islam est religion de paix, d'Amour et de partage.

L'absence de justice est une cause de la crise (manque de transparence). **Proposition** : Reformuler le système judiciaire.

La Crise est une crise de la gouvernance. Laxisme de l'Etat. L'Etat n'a pas développé de mécanismes de contrôle et de régulation des nombreuses sectes au Mali. Certains guides spirituels auxquels les fideles prêtent allégeance sont ignorants de certains fondamentaux de la religion. Ex : centre du Mali et situation du Nord quand les groupes islamistes sont arrivés. Sinon c'est le Haut Conseil qui a vocation à servir de porte-parole de la communauté islamique mais les décisions du Haut Conseil ne sont pas respectées sur tout le territoire.

## **III. Rapport à l'Etat malien**

### **1. Quel est votre point de vue sur l'Etat, les pratiques des institutions étatiques ?**

Le ministère chargé des affaires de culte ne prend pas en compte les avis des organisations religieuses. Pas de concertation avec ces dernières ni d'organisation de fora avec elles. Le Haut Conseil Islamique n'a jamais reçu un financement de l'Etat. Il y a une Faiblesse des institutions et le manque de crédibilité des hommes qui nous dirigent. Les pratiques des institutions sont à l'image du comportement des leaders (comportement des FDS etc.)

Les Nouvelles décisions prises par la Primature de contrôler les financements provenant de l'étranger inquiètent certains participants.

Les Institutions n'intègrent pas la religion dans leur fonctionnement quotidien alors que le Mali est peuplé majoritairement de musulmans.

### **2. Quelles opinions sur les acteurs internationaux présents ?**

La Minusma : la présence de cette dernière n'est pas inscrite dans une durée déterminée. Incapacité de l'Etat à contrôler l'action de la Minusma qui selon certains a des objectifs

cachés ; ils prônent des valeurs opposées à celles de l'Islam. Par exemple, Escorte de la Minusma, la vue des armements lourds produit un choc psychologique sur les populations. Selon certains participants, Amadou Kouffa est fabriqué par les medias et qu'il est incapable de faire les actions dont on dit qu'il serait l'auteur dans le Centre. Présence des acteurs internationaux perçue comme une honte de l'Etat malien (Etat dans un Etat). Il suffisait de bien doter les FDS afin qu'elles gèrent la crise. Dans certaines parties du territoire, ce sont les forces internationales qui dictent aux FAMA Les zones où elles doivent stationner.

### **3. Opinions sur le processus de paix, du DDR, de l'Accord d'Alger ?**

Perception que l'accord est une source de division du pays (partition). L'Accord a été négocié pendant que le pays était en position de faiblesse. Certains points sont imposés au Mali. Groupes signataires ne sont pas de bonne foi, en connivence avec les groupes terroristes qui opèrent dans le Nord.

L'Accord est méconnu par la majorité des maliens, surtout les analphabètes. L'Accord favorise les communautés touaregues. Par exemple, la Diversité du Nord (Peul, Sonrai, Bella) non prise en compte dans l'accord. Il y a aussi la Mauvaise foi des groupes armés dans le processus de DDR ;

### **4. Opinions sur la corruption ?**

Corruption a gangréné la société. Banalisation du phénomène encourage les pratiques sociales. Alors que pour les participants, le Coran prône l'intégrité. Manque d'information de la population encourage la corruption. Exemple : démarche administrative d'obtention de documents administratifs. Frais administratifs non harmonisés. **Proposition** : avoir indice de facturation des documents administratifs pourrait aider les populations à lutter contre le racket.

Corruption liée à la mauvaise gouvernance. Il faut un Etat clément capable de prendre les grandes décisions avec beaucoup de rigueur.

### **5. Opinions et propositions sur l'Etat de droit (Droits de l'homme, constitution, Droits des femmes, code de la famille)**

Droits de l'homme/ Dieu a donné à l'homme tous ses droits à la naissance. Droits des femmes : Islam a donne tous les droits à la femme (rester au foyer, s'occuper des enfants et de la famille). Code de la famille (doit donner rôle à la femme éducatrice)

La Constitution de 92 est caduque. Nécessité d'avoir une nouvelle constitution s'inspirant de la Charte de Kurukan Fuga.

Etat de Droit : le calife Abu Bakr respectait beaucoup les droits de l'homme (cf 1<sup>er</sup> discours après succession du prophète). Institution de la démocratie.

Selon eux les femmes ont tous les droits dans l'islam. Droits des femmes déjà codifiés dans l'islam. Modèle de droits des femmes occidentales non adapté dans notre société. Ex : au Mali, la femme n'a pas droit à l'héritage.

Les Droits de l'homme au Mali sont mis en cause. Le premier droit du citoyen c'est un droit à la survie. Ex : les accidentés à l'hôpital doivent bénéficier des 1ers soins. Ce qui n'est pas le cas au Mali. Les droits économiques et sociaux doivent constituer la priorité.

## **6. Opinions sur le modèle éducatif et proposition**

Apprendre aux enfants les pratiques religieuses, l'Islam pour les enfants musulmans et le christianisme pour les enfants chrétiens. Apprendre aux écoliers le patriotisme.

Le système éducatif est toujours à l'état d'essai. Absence de châtiments corporels. Alors que l'Islam recommande les châtiments corporels à partir de 14ans. Mélanger filles et garçons contribue à dégrader les conditions d'étude.

Le système éducatif est victime de la démission des autorités éducatives (famille, et Etat). Ce sont les instances éducatives comme la famille et l'Etat qui impactent sur l'éducation des enfants. Après les événements de 91 que le système éducatif s'est effondré. Différence radicale entre les générations formées à l'ancienne et les nouvelles.

Contribution de la France au système éducatif malien. En 2008, elle a soumis un projet qui visait à redynamiser les écoles coraniques. Un projet qui allait dans le sens de favoriser l'égalité d'accès à l'éducation.

## **IV. Opinions et proposition sur l'élection comme solution à la crise**

Une élection démocratique peut être une solution. Mais l'élection passée n'est pas démocratique car sur les 8 millions d'inscrits, seuls 2 millions ont voté.

L'élection selon certains va entraîner une autre crise (contestation, utilisation des moyens de l'Etat pendant la campagne et paralysie de l'administration d'Etat).

Partout dans le monde l'élection n'a pas été une solution de sortie de crise. Proposition : faire un diagnostic pour refonder l'Etat. Doute sur l'aptitude du président réélu à sortir le pays de la crise.

Il faut pour une sortie de crise, lutter contre l'insécurité et la pauvreté.

## **V. Comment appréciez-vous le rôle des leaders religieux durant la présidentielle**

Au Mali avec la crise de 2012, éveil de conscience des leaders religieux. Plus grande implication dans la gestion des affaires publiques. La politique est considérée comme un devoir citoyen donc les religieux doivent s'y impliquer. Le prophète mobilisait son peuple à travers un système politique. Donc impossible de dissocier Islam et Politique. La promulgation du Code de la famille a suscité la mobilisation de certains religieux (Cherif de Nioro)/. Un religieux selon les participants, ne doit pas supporter un candidat. Car derrière chaque religieux il y a des fideles avec différentes opinions politiques.

Rôle de sensibilisation et d'éveil des consciences joué par les leaders religieux pendant la présidentielle. Mais pas digne du leader religieux de donner des consignes de vote.

Politique considérée comme une pratique « sale ». Leaders religieux doivent s'en écarter.

**VI. Doit-on selon vous, recourir à la violence dans l'application du modèle de société islamique ?**

L'Islam ne prône le recours à la violence pour l'application d'un projet islamique. Cf. / Verset : Nulle contrainte en Islam. Le prophète a été le premier à fonder un Etat laïque. (Cohabitation avec des mécréants et des juifs).

Définition de l'Islam : Paix et soumission (témoigne de la non-violence)

**VII. Est-ce qu'un nouveau projet de société peut dériver de l'islam ?**

C'est une possibilité. Mais un projet de société qui dérive de l'Islam n'arrange pas les Maliens. Poids encore important de la tradition dans la pratique religieuse. Un projet souhaitable pour certains car il serait rassembleur. Ce projet est considéré comme une aspiration de la majorité.

**VIII. Est-ce que la laïcité peut cohabiter avec l'islam ?**

La laïcité peut cohabiter avec l'Islam car le prophète a été le premier à expérimenter ce vivre-ensemble. Selon les participants, l'islam respecte les valeurs cardinales de la république mais c'est l'inverse qui n'est pas vrai.